L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 23 DECEMBRE 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nelle-Orléans, 23 décembre 1882.—Température—Beau temps plus clair, vents variables du nord à l'ouest, température à peu près stationnaire.

Température du 22 décembre 1882
Thermomètre de O. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
Heures du matin	52	11
Midi	56	13
3 P. M.	58	14
6 P. M.	55	12

Vendredi, 22 décembre 1882, 3 p. m
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	50	Louisville, Ky	41
Augusta, Gis	61	Memphis, Tenn	41
Corsicana, Tex	41	Mobile, Ala	60
Cairo, Ill	41	Montgomery, Ala.	56
Chattanooga, Tenn	51	Nashville, Tenn	47
Cincinnati, O	45	New Orleans, La	59
Davenport, Iowa	36	Omaha, Neb	26
Dubuque, Iowa	38	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	63	Savannah, Gis	67
Indianola	54	Shreveport, La	48
Keokuk, Iowa	32	St-Louis, Mo	36
Key West, Fla	79	St-Paul, Minn	28
La Crosse, Wis	31	Vicksburg, Miss	52
Leavenworth, Kan	40	Yankton, D. T	26

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux de plus basses).

Augusta	17.06	Nashville, Tenn	4.07
Cairo, Ill	9.02	New Orleans	11.07
Cincinnati, O	13.02	Omaha, Neb	glace
Davenport, I	1.03	Pittsburgh, Pa	3.02
Keokuk, Iowa	8.03	Shreveport, La	19.02
La Crosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	4.11
Leavenworth, K	2.04	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	7.11	Vicksburg, Miss	8.11
Memphis, Tenn	3.07	Yankton	glace

Niveau des hautes eaux de 1874.
Le 24 décembre 1882. L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

S D Edwards à Mlle Anna F Eisenhauer, John Farmer à Mlle Régina Beaudelise, Otto Stook à Mlle Frederick Notzer.

Naissances.

Mme G Pitard, un garçon, 13 déc;
" Carl M Nobel, une fille, 20 nov;
" C J Favrot, une fille, 8 déc;
" Frederick Gallatt, un garçon, 15 déc;
" Lucas G Stern, une fille 25 déc;
" A L Gaillard, un garçon, 17 déc;
" W A Billaud, un garçon, 20 déc.

Décès.

Mary Josephine Mouton, 17 ans, 164 rue Claude;
W B McCormack, 10 ans, 280 rue Carondelet;
Anna E White, 10 ans, 216 rue Julie;
Lilly Coates, 21 ans, 404 S. Liberté;
Mme Veuve Catherine Reinhardt, 58 ans, coin Marais et Montaigne;
Baronne de Lallemand, 34 ans, 529 rue Crapé;
Charles George Gansen, 34 ans, 144 rue Hautemée;
Henry Bernard, 23 ans, 144 rue Hautemée;
Henriette Gal, 21 ans, rue Désirée, entre Morales et Urquhart;
George Auer, 52 ans, 510 rue Tchoupitoulas;
Un enfant de Mme Henry Martel, 2 jours, coin Laurel et Robert;
Joseph Hauser, 50 ans, 112 rue St Pierre;
Onofrio Zagani, 79 ans, 92 S. Rampart.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

Mlles S et L Osborne, Columbus, O; J H Smith, Jaques Waters, Marshall, Tex; S C Weaver, Homer Nott, chemin de fer au Pacifique et Texas; H D Bongert, St John; D H Sessions, Belivar Co, miss; F D Richardson, St Louis, M L O Colomb, mlle F O Colomb, St Jacques; John F Randolph, J M Morgan, G W Griffin, M S Lehman, New York; J F Hendrick, Baltimore; J C Drake, mariée des Etats-Unis; John Wiggins et femme, St Louis; E S Pease, L C Karrick et femme, Henry H Sandy et femme, Chicago; Jas A Seddon, St Louis; J S A Kerr et femme, Atlanta; mlle Jennie Clifford, San Francisco; Wm Watson et famille, Memphis; H Hutchinson, Chicago; H B Woolling, Cincinnati; J H Gary, Meridian, miss; L Hampton, Galveston; G E Davidson, Liverpool; Clement Story, bas du fleuve.

CITY HOTEL.

Rév. De Atkinson, Thibodaux; M W Ryan, Lake Charles; mlle Phillis Phillips, Lone; John Duncan, Cincinnati; G W McGehee et femme, mlle S L Dowling, Woodville, miss; Chas L Hopkins, Des Allemands; K Meyers, miss; John L Joyce, New Haven; F W Barrow, Bayou Sara; L C Ferrel, Houma; J F McDaniel et femme, Nacogdoches, Tex; Mme A J Brown, Harrington Brown et femme, Los Angeles, Cal; J C Johnson, Clentisville, ind; Robert Taylor, Princeourtville, ind; Jas S Beary, Tarrytowne, Il; C Lippard, Baton Rouge; H et J McClure Sidney, Ohio; J F Hayden, Baton Rouge; James Gall Jr, Washington; D C Gibson, Monroe, ind; Silas Hixson et deux enfants, Thibodaux, ind; H L Bryant, Versailles, Ky; James Hocorn, Nashville; John G Brevard, Ime L S Welsh, Natchez; Ame N Wardlaw, Jno L Thompkins, bas du fleuve; W J Kendrick Chicago, Ill.

Santa Claus.—Je vous ai fait ma requête, bon Santa Claus, en faveur de l'asile du Mont Carmel, No 53, rue Piété. Si je vous redis mon refrain, c'est qu'on fait tant de bruit aux environs de la Noël: les cloches sonnent et les hommes chantent à qui mieux mieux. Moi, je pourrais compter les distractions qu'en même sur votre route? Partout on vous appelle; une légion d'enfants crie vers vous. Il faudrait dix oreilles pour entendre et dix mémoires pour retenir. Si vous n'étiez passé maître dans l'art de deviner, il vous serait facile de faire la sourde oreille, et de dire, par après: je l'avais oublié. Or, noblesse oblige; je ne veux pas de tache à votre gloire; vous n'oublierez pas les petites filles de la rue Piété; elles vous envoient d'avance leurs remerciements les plus gracieux. Je hais les importuns et point ne veux être envers vous, mais, saint saint, vous devez vous entendre en dévotion. On dit qu'à force de prières le bon Dieu entend les suppliants; ainsi doivent être ses saints. Si donc vous êtes saint, vous m'entendrez à demi-mot.

Venez voir l'arbre de Noël qui sera dressé lundi prochain, dans le parloir de l'asile du Mont-Carmel. Venez chargé, car l'arbre sera haut et branchu. N'oubliez pas, grand Santa Claus! Pour une fois, s'il faut, vous prendre vos bottes. On vous fera si bon accueil, qu'en dépesant vos dons, vous sentirez en vous comme un parfum de jeunesse et de vertu.

Vous dirai-je qu'on gardera de vous un souvenir fidèle? J'en fais serment sur votre gloire; et, si Dieu exauce la prière des petites filles, vous monterez, chaque jour d'un échelon dans l'échelle de la fortune.

Oyez bes Santa Claus!!
"Donnez afin que Dieu qui dote les familles,
"Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles!"

La Fête de Noël à St-Augustin—A la première Messe, qui aura lieu à 6 1/2 heures, le chœur, avec toutes ses voix, dirigé par l'habile professeur Hanno Deiler, exécutera divers morceaux de chants. Parmi ces morceaux, il y en a un dédié à l'église St-Augustin et dont les paroles sont du poète louisianais, le R. P. Ronquette, la musique du jeune et déjà célèbre compositeur louisianais, Gust. d'Aquin, enfant de la Paroisse St-Augustin.

Un jeune artiste dont le talent déjà connu promet pour l'avenir une étoile de plus à la pléiade d'artistes louisianais, le fils de l'estimé Mme Bayon, pianiste distinguée, exécutera, sur son violon, une Pastorale de M. Gust. D'Aquin.

Il y aura ensuite des messes qui se suivront jusqu'à 8 heures et demie.

Puis il y aura grand'messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, à 10 heures. A cette messe, le chœur exécutera la grande 12me Messe de Mozart.

A l'offertoire, M. D'Aquin et le chœur répéteront le morceau de Noël, parole du R. P. Ronquette, musique de Gust. D'Aquin.

Le sermon sera prêché par le R. P. Hatton, aumônier général des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis, et dont la parole facile, éloquente, pleine d'onction, est déjà avantageusement connue et aimée des paroissiens de St-Augustin.

Cour criminelle de district—A la section A, (juge Romain Cazabat) Legan, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Florinda Jackson a été condamnée à trois ans de travaux forcés, pour vol.

A la section B, [juge Luxenberg]—James McDonald, convaincu de vol, a été condamné à un mois de prison de paroisse.

Charles Wilson a été condamné à une semaine de détention à la même prison, pour voies de fait.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Joseph Williams, prévenu de port d'armes cachées.

John Grogan et Thomas Mahoney, étaient accusés de voies de fait; le jury, après trois heures de délibération, n'a pas pu s'accorder. Il a été déchargé, et les inculpés ont été incarcérés.

Cour du recorder Ford.—Hy Baumont, accusé de faux, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

John Howard, convaincu d'insultes, Emilie Pallovicka, de bris de paix—ont été remis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Cour du recorder Davey—Archie Campbell, prévenu d'avoir été chargé une arme sur Pat. Malley, dans l'intention de le tuer, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Eugène Johnson, convaincu d'attaque à main armée, a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Le jugement de John J. Healey, accusé d'avoir, le 1er août dernier, tué Billy Walsh, en face du No 88 de la rue du Bassin.

A la section B (juge Luxenberg) de la cour criminelle de district.

Le jugement de John J. Healey, accusé d'avoir tué Billy Walsh, en lieu, hier, à la section B (juge Luxenberg) de la cour criminelle de district A midi le magistrat a ordonné au greffier d'appeler les noms des jurés. C'est seulement à une heure et demie que le juri a été formé.

Voici les dépositions:

LE DR PAUL EMILE ARCHINARD.—Je suis sous-coroner de la paroisse d'Orléans.

Le 2 août dernier, j'ai fait, à l'hopital de charité l'autopsie du corps de Billy Walsh.

Le docteur, après avoir décrit les blessures, a déclaré que la mort a été occasionnée par une hémorrhagie causée par deux blessures, faites par une arme à feu, au côté gauche.

MATHEW PATTERSON.—Je connaissais William Walsh depuis son enfance. Je connais, de vue, l'inculpé. Je demeure au No 85 de la rue du Bassin. Le soir de la rixe, j'étais assis en face de chez moi; Walsh est passé près de la rue Gravier, en murmurant quelque chose; Il a été en face de la maison et a essayé d'en ouvrir une porte; n'ayant pu y réussir, il a fait le tour, est entré dans un passage, à côté, puis est revenu à la porte d'entrée, rue du Bassin; en y arrivant, il est entré dans la maison, la porte ayant été ouverte.

Tandis qu'il y était, Healey en est sorti et a commencé à tirer sur lui; il y a eu plusieurs coups de pistolet de tirés. J'ai vu Walsh s'affaisser sur lui-même. Healey s'est approché de lui et a fait feu une dernière fois. Plusieurs personnes sont accourues; Walsh s'est écrié: "Amenez-moi à l'hôpital, je suis "full of holes"—plein de trous. Je suis persuadé que Walsh n'a pas tiré sur Healey. Après les coups de feu, Healey s'est enfui.

La rixe a eu lieu le 1er août dernier, entre sept et huit heures du soir. Je n'ai pas vu d'arme aux mains de Walsh. J'ai une très bonne vue pour mon âge (soixante ans.)

(L'avocat de l'inculpé a tiré une montre de sa poche et a demandé au témoin s'il pouvait lui dire qu'elle heure il était. La distance était de sept à huit pieds. M. Patterson lui a répondu qu'il ne pouvait pas distinguer les chiffres, mais que, pour son âge il, avait une très bonne vue.)

CHARLES HEANEY—Je ne sais rien de la rixe.

M. LEFFAW—Je suis officier de police. J'ai arrêté l'inculpé, des personnes m'ayant dit que c'était lui qui avait déchargé l'arme.

PHILIPPE SPIEL—Je demeure au No 85 de la rue du Bassin.

Le 1er août dernier, j'étais chez M. Patterson. Walsh est venu dans la direction de la maison; il paraissait furieux.

M. Patterson a dit: "Il se passera quelque chose." Ne voulant pas être mêlé dans des affaires semblables, je suis entré dans la cour, où j'ai entendu les détonations. Je n'ai rien vu de la rixe. M. Patterson est entré avec moi. Nous n'avons pas vu le premier coup de feu. Après les détonations, je suis sorti; j'ai vu Wash blessé. J'ai remarqué, près de lui, à côté du trottoir, un pistolet que j'ai reconnu pour celui de M. Patterson, qui l'a repris à un officier de police.

TEMOINS DE LA DEFENSE.

CHARLES DAYTON.—Je suis officier de police.

Le 1er août dernier, j'étais au coin des rues Bassin et Poydras; j'ai entendu des détonations; j'ai cru que c'était des enfants qui s'amusaient à tirer des pétards. J'ai vu la fumée de l'arme.

Dans la rue Perdido, près Bassin, j'ai rencontré l'inculpé; en même temps plusieurs personnes, femmes et enfants, m'ont crié: "C'est l'homme qui a déchargé l'arme!"

KITTIE JOHNSON.—Je demeure au No. 88 de la rue du Bassin. Je connaissais Billy Walsh. Je connais J. J. Healey.

Billy Walshe demeurait chez moi le 1er août dernier; ce jour-là, il est entré dans la maison et m'a dit qu'il voulait voir Healey. Il avait un pistolet; quelque lui ai enlevé et que j'ai mis dans une armoire. Il est sorti de chez moi, est revenu peu après et a essayé d'entrer par la fenêtre; je lui ai ouvert la porte, il est entré, a ouvert l'armoire et a pris l'arme. Il a été à la porte et a voulu faire feu, mais l'arme a raté; j'ai fermé la porte.

Je suis persuadée que le premier coup de pistolet a été tiré par Walsh. Walsh m'a dit, en me montrant l'arme, qu'il allait demander satisfaction à Healey. Je ne savais pas où était Healey dans le moment. Je n'ai pas essayé d'empêcher Walsh de sortir de la maison après qu'il eut pris le pistolet, dans l'armoire.

Le premier coup de pistolet a été tiré sur le trottoir où était un homme. Walsh vivait avec moi depuis trois ans. Lorsqu'il m'a parlé de Healey, je lui ai conseillé de mettre le revolver dans une armoire, "car, lui ai-je dit, je ne vois pas pourquoi vous en voulez à ce jeune homme."

A 4 heures, la séance a été suspendue; elle a été reprise à 5 heures.

Les témoins dont les noms suivent ont été interrogés et ont fait les déclarations ci-dessous:

CHARLES A. BUTLER—Je suis sous-shérif en chef de cette cour. Je connais l'inculpé. Il a une très bonne réputation de citoyen paisible.

Robert Brewster, shérif de la cour criminelle, et Théodore Padros, ont donné le même témoignage.

JOSEPH MASIAS—Je demeure à côté de chez Kittie Johnson, rue du Bassin. Je connais Healey de vue. Je connaissais Walsh. Le 1er août dernier, j'ai vu Billy Walsh, vers huit heures du soir; il est entré chez Kittie Johnson; peu après j'ai revu regardant par la fenêtre; il avait un pistolet à la main; je l'ai entendu dire "We will see about it,"—nous verrons cela—puis faire feu sur Healey qui était sur le trottoir.

Il y a eu plusieurs détonations; la première fois, le pistolet a raté. Healey et Walsh étaient sur l'autre. M. Patterson était en face de chez lui, mais à la première détonation, il est entré dans la maison avec un jeune homme qui était avec lui dans le moment. Je suis persuadé que le premier coup de pistolet a été tiré par Billy Walsh.

A sept heures les avocats ont soumis, sans plaidoiries, l'affaire au juri qui s'est retiré dans la salle des délibérations, après l'exposé du magistrat. Au bout de quelques minutes il a présenté un verdict d'acquittement.

Le juge a ordonné l'inscription du verdict puis a déchargé le prisonnier.

Le juri se composait des messieurs:

Jacob Husey,	Alfred Damarin,
L. Kastner,	John Perkins,
Arthur Maginnis,	Homer Abraham,
Chas. M. Maier,	John Berry,
Jno. M. Girard,	Chas. W. Carson,
Jno. C. Hare,	Ed. Keenan.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctionneur des aliénations:

George W. Stockwell à George John Friedrichs, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues St. Charles, Berlin, Carondelet et Milan, ayant 46 pieds de face à la rue Milan sur 150 pieds de profondeur.....$2,200

Mme veuve John Gurstkamp à Mme Madison Steyer, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Jersey, Cadix, Laurel et Valence, ayant 27 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.....$700

Mme William Boos à Mme Ferrol Artigues, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Carondelet Erato et Clio, ayant 33 pieds de face à la rue Baronne.....$500

Edward Connell à John Joseph Dwyer, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Pitt, Pythiane, Constantinople et Marengo, ayant 150 pieds de face à la rue Pythiane sur 100 pieds de profondeur.....$2,000

A. J. Dumont à C. W. Wiegand, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Market, Jackson, Franklin et Monroe, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Market sur 110 pieds de profondeur.....$450

Adam Smith à John J. Smith, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Quatrième, Simple, Monroe et Léonidas, ayant 30 pieds de face à la rue Simple sur 120 pieds de profondeur.....$100

H. F. Sturcken à E. F. Hoppe, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, St-Louis, Conti et Roman, ayant 24 pieds de face à la rue Derbigny sur 54 pieds de profondeur.....$500

Thomas Newgass à Herrman Pohlman, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Dryades, Septième et Sixième, ayant chacun 25 pieds de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.....$500

Conseil municipal—La séance du Conseil suspendue mardi, a été reprise, hier soir, sous la présidence du Maire.

Adoptée en première lecture, une ordonnance ayant pour objet l'organisation des Département du Maire, du Contrôleur, du Trésorier, du Commissaire de Police et des Bâtiments publics, du Commissaire des Travaux publics et du Voyer; désignant le nombre des officiers, des commis, et des employés de chacun de ces départements, et fixant leurs traitements.

Section Première.—Qu'il soit ordonné, etc., que les Départements du Maire, du Contrôleur, du Trésorier, du Commissaire de Police et des Bâtiments publics, du Commissaire des Travaux publics et du Voyer sont autorisés à employer tels commis et officiers, ainsi qu'il est pourvu ci-après:

DÉPARTEMENT DU MAIRE.

Bureau du Maire.

Un Secrétaire, traitement annuel		$1,800
Un Commis,	do	1,600
Un Huissier,	do	480

HOTEL DE VILLE.

Un Bibliothécaire, traitement annuel		780
Un Archiviste,	do	720
Un Portier,	do	840
Trois Assistants Portiers,	do	chacun 480
Un Gardien de nuit,	do	480

DÉPARTEMENT DU CONTROLEUR.

Bureau du Contrôleur.

Un Commis en chef et tenant de livre général,	traitement annuel	$2,400
Un Commis aux mandats	do	1,500
Un 2 nenr de livre individuel	do	1,200
Un Commis aux procès,	do	1,200
Un Commis aux transferts,	do	900
Un Messager et portier	do	600

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT DES TAXES.

Un Commis aux taxes, traitement annuel		$1,320
Trois Commis au Ledger, chacun, traitement annuel		1,080

DEPARTEMENT DU TRESORIER.

Bureau du Trésorier.

Un Commis en chef, traitement annuel		$2,400
Un Caissier,	do	1,500
Un Teneur de Livres,	do	1,500
Un Receveur de taxes,	do	1,500
Un Commis aux licences,	do	1,080
Un Commis général,	do	900
Un messager et portier,	do	600

DEPARTEMENT DU COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Bureau du Commissaire.

Un Commis en chef, traitement annuel		$1,500
Un Teneur de livres,	do	1,320
Deux Commis, chacun,	do	900
Un messager et portier,	do	600

Bureau des rues.

Un Surintendant-Général, traitement annuel		$1,680
Deux Assistants Surintendants, chacun,	do	1,200
Quatorze Surintendants de ward, chacun,	do	780
Un Chef-pavoeur des rues,	do	900
Neuf Gardiens de bateaux à immondices, chacun,	do	480
Un Gardien du quai à immondices,	do	600
Un assistant gardien	do	480
Sept Gardiens de dépôts faisant aussi fonctions de commis, chacun,	do	600
Deux cents travailleurs, chacun $1.50 par jour		
Soixante-quinze charrettes à immondices, chacune, $2 par jour.		

Ponts et Traverses de rues.

Vingt Ouvriers, chacun, $1.75 par jour.		
Trois Charrettes, chacune, $2	do	

Réparation des Rues.

Vingt Paveurs, chacun,		$2.00 par jour
Vingt Travailleurs, do		1.50 do
Quatre Charrettes, do		2.00 do

Bureau du Dessèchement.

Un Inspecteur de levées, traitement annuel		$1200
Quatre Mécaniciens,	do	540

Ponts Tournants.

Douze Gardiens, chacun, traitement annuel $360

Quais et Attérissages.

Un Garden du Fort, 1er District, traitement annuel,		$1200
Do 2me do	do	1200
Do 3me do	do	900
Do 4me do	do	900
Deux Commis (contravention), chacun	do	780
Un Officier aux Signaux,	do	600

DÉPARTEMENT DU COMMISSAIRE DE POLICE ET DES BATIMENTS PUBLICS.

Bureau du Commissaire.

Un Commis en chef, traitement annuel		$1,350
Un Assistant commis,	do	1,400
Un Messager et Opérateur,	do	600

Geôle de Police.

Un Capitaine, traitement annuel		$1,000
Un Commis,	do	720
Cinq Gardiens, chacun,	do	600
Un Portier,	do	600

Maison de Refuge des Garçons.

Un Surintendant, traitement annuel		$1800
Un Commis et Professeur,	do	800
Une Matrone,	do	420
Un Professeur,	do	360
Une Cuisinière,	do	240
Quatre Gardiens,	do	480
Un Cuisinier,	do	240

Asile des Vieillards, des Infirmes et des Indigents.

Un Surintendant, traitement annuel		$600
Une Matrone,	do	420
Un Gardien,	do	480

Marchés.

Un Surintendant, traitement annuel		$1,000
Dix-huit Commissaires, chacun,	do	720

Epaves.

Un Gardien, Districts supérieurs de la ville, traitement annuel		$480
Un Gardien, Districts inférieurs de la ville, traitement annuel		480
Un Gardien Cinquième District, traitement annuel		360

Transport des Malades et des Morts.

Un Charpentier, traitement annuel		$720
Trois Cochers d'ambulances et de chars funéraires, chacun,		600

Transport des prisonniers.

Deux Cochers de voitures, chacun, traitement annuel		$600

Maisons de Cours.

Deux Huissiers, Cour Criminelle, chacun,	traitement annuel	$480
Un do Cour Spéciale,	do	480
Trois do Cour Civile,	do	480
Un do Cour de Recorder, 1er District,	traitement annuel	360
Un do Cour de Recorder, 2ème District,	trait. annuel	360
Un do Cour de Recorder, 3ème District,	trait. annuel	360
Un do Cour de Recorder, 4ème District,	trait. annuel	360

Réparation de Bâtiments publics.

Un Surintendant, traitement annuel		$1,680

Télégraphe de Police et d'Alarme d'incendie.

Un surintendant pour les 6me et 7me Districts, traitement annuel		$1,200

Département du Voyer.

Un Député-Voyer, traitement annuel		$1,800
Un Commis,	do	1,500
Un dessinateur,	do	1,200
Deux arpenteurs, chacun,	do	840
Un Messager et Portier,	do	600

Communiqué du Contrôleur, M. J. V. Guillotte, informant le Conseil de l'intention bien arrêtée des personnes qui possèdent des jugements rendus contre la ville de la Nouvelle-Orléans, par la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour des bons et des coupons échus et qui n'ont pas été convertis. Annexée au communiqué, est une liste de ces jugements: leurs détenteurs et les chiffres des principaux, $101,993.37; des intérêts, $20,720.16; des frais de Cour, $1,478 70; des taux, $124,197.23.

Le Contrôleur dit aussi dans son communiqué, que le Tribunal a lancé des *writs* de *mandamus* et décrété la levée d'une taxe spéciale en l'année 1883, pour le paiement de ces jugements.

Ordonnance organisant un Corps de police pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à la section VII de la charte de ville de 1882.

Section Première—Qu'il soit ordonné par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, qu'à partir du premier mardi du mois de janvier 1883, le Maire procédera à l'organisation d'un Corps de police effectif pour la Nouvelle-Orléans, ainsi que le prescrit la section VII de la présente charte de ville.

Section Deuxième—Qu'il soit, en outre, ordonné, etc, que le dit Corps de police se nommera "Police de la Ville," et sera ainsi composé:

Un Chef,	traitement annuel	$2,100
Trois Capitaines, chacun,	do	1,200
Quatre aides au Chef, chacun	do	900
Dix Sergents,	do	840
Dix-huit Caporaux,	do	720
Quinze Opérateurs et Commis,	do	780
Dix Portiers,	do	480
Un Chirurgien,	do	1,000
Un Garde-malade,	do	840
Un Secrétaire du Chef,	do	900
Un Commis au bureau du Chef,	do	600
Deux-cent vingt agents,	do	600

Police du Port.

Un capitaine, traitement annuel		$1200
Un sergent	do	840
Quatre caporaux, chacun	do	720
Deux commis et opérateurs, chacun	do	780
Deux portiers	do	480
Trente six agents	do	600

Section Troisième.—Qu'il soit ordonné, etc., que le Chef de police est responsable au Maire de la bonne conduite des membres de la police, et qu'il répond de la fidèle exécution de leurs mandats.

Ordonnance autorisant le contrôleur à inviter, par la voie des journaux, le public à soumissionner pour le contrat de fournir des uniformes d'hiver au corps de la police. Référée.

Rapport du comité de l'Ordre public, rapporteur M. L. André Barthe, annonçant que MM. Arthur de Armas, A. G. Blanchard, assistants-voyers, et Richard B. Rowley, chef de police, ont fourni leurs cautions, $5,000 chacun.

Résolution de l'ordonnance 7879 adoptée le 13 juin, 1882, relative aux chiens errants.

Seconde lecture de l'ordonnance des licences; modification de la section 6 exemptant de la licence les vendeurs de poissons, de légumes et les bouchers. [Débats animés; triomphe de l'amendement.]

En seconde lecture, le budget des revenus de la ville est adopté. Une motion de M. Boösh, de réduire de $50,000 le chiffre des licences, porté à $300,000, est repoussée.

La discussion du budget des dépenses est ajournée à la prochain réunion.

Lettre de M. Walshe, trésorier, informant amèrement de n'avoir pas été consulté par le comité du budget au sujet de la rédaction de son rapport, lequel renferme, pour son département des chiffres inexactes.

Paragraphes—John Brandnar Jr (commissaire d'élection), que le grand juri de la cour de circuit des Etats-Unis a trouvé lieu à poursuivre pour fraudes à la dernière élection, a été arrêté, hier matin. Il a été relâché après qu'il eut fourni un cautionnement de $1000.

—John Wilson, o, est tombé dans le fleuve, du bateau à vapeur "John S. Scully;" il en a été retiré par John McKnight.

—G. Lotz, accusé d'avoir gêné un des marshals des Etats-Unis dans l'exercice de ses fonctions en l'empêchant d'arrêter Jack Leonard, second du bateau à vapeur John W. Cannon, a été arrêté, hier matin. Il a comparu devant M. Lane, (commissaire des Etats Unis) qui a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la cour de circuit.

—John Rice, passager du "J. M. White" s'est foulé la cheville du pied gauche, lorsque le bateau était à Natchez, Mississippi. On l'a transporté en ville, puis à l'hôpital.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 22 déc—Le Cabinet a pris la décision d'envoyer une expédition au Tonquin.

Les émeutiers.

Paris, 22—Neuf émeutiers de Montceau-les-Mines ont été condamnés à l'emprisonnement d'un à cinq ans, avec recommandation à la clémence. Quatorze autres ont été acquittés.

Le procès Pelizer.

Bruxelles, 22—Les deux frères Léon et Armand Pelizer ont été condamnés à mort.

Le serment parlementaire.

Rome, 22—La Chambre a rejeté par 254 voix contre 20 la motion d'abolir le serment parlementaire. La formule proposée par le gouvernement a été sanctionnée par 222 voix contre 45.

Condamnations à mort.

Cork, 22—Poff et Barrett, accusés d'avoir assassiné le fermier Thos Brown, près de Castle Island, ont été condamnés à être pendus le 23 janvier. Tous deux ont protesté de leur innocence.

Manifestation à propos de l'exécution de Overdank.

Rome, 22—L'exécution de Overdank, à Trieste, cause ici une expitation d'autant plus vive qu'il était étudiant de l'Ecole des Ingénieurs. Cent jeunes gens ont fait une démonstration, la nuit dernière, devant l'ambassade d'Autriche, aux cris de: Vive Trieste! A bas l'Autriche!

On a dû obligé d'appeler les troupes pour disperser la foule.

Hier, à la Chambre des Députés, M. Bovio a donné avis d'une interpellation dont l'objet sera de savoir si le gouvernement italien s'est interposé pour obtenir de l'Autriche le pardon de Overdank.

Aujourd'hui, M. Depretis, président du Cabinet, a déclaré à la Chambre que le gouvernement déclinait toute réponse à l'interpellation, car les assertions de M. Bovio servaient de prétexte à des désordres où le gouvernement était bien déterminé à supprimer.

A Milan et à Tunis onteu lieu aussi des démonstrations contre l'exécution de Overdank. Sept arrestations ont été opérées. Le gouvernement a ordonné de la façon la plus sérieuse aux préfets d'interdire toute manifestation.

Article à sensation.

Berlin, 22—Le Nortn German Gazette feuille semi-officielle, commentant sur les récents articles de la Gazette de Cologne, dit que les relations de l'Allemagne avec l'Autriche n'aissi bien qu'avec la Russie reposent sur la position historique et politique des trois Empires. Des discussions de journaux ne peuvent altérer les sentiments qu'entretiennent ces monarchies.

Répondant au Golos, de St-Pétersbourg, qui a dirigé ses remarques contre le prince Bismarck, le North German Gazette dit: Les journaux russes doivent le savoir, depuis trente ans le chancelier se montre le plus ardent avocat, en Allemagne, non seulement de relations pacifiques, mais amica'es avec la Russie. C'est là peut-être sa faute capitale aux yeux des appuis anti-russes du Golos.

Incendie d'un village.

Panama, 22—Le petit village Empire, sur le chemin de fer de Panama, a été entièrement détruit par le feu. Il suffisait, en effet, d'une simple étincelle pour allumer la flamme à ces demeures, ces cahutes faites de bambou. Cent cinquante d'entr'elles ont ainsi disparu. La perte s'élève à $100,000. Elle pèse principalement sur les marchands chinois.

Proclamation du capitaine-général.

Havane, 22 déc—Le capitaine général, M. Prendegast ordonne dans une circulaire aux gouverneurs des provinces de donner force à la loi d'émancipation qui place les affranchis sous la protection de l'Etat pendant quatre année, et les requiert de prouver qu'ils ne mènent pas une vie de vagabondage.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 22—Après une séance exécutive le Sénat se réunit à midi.

M. Sherman fait la motion de procéder à la prise en considération du bill relatif au whisky entreposé. Puis il retire temporairement cette motion et M. Bayard appelle sa résolution relative au tabac. A la suite de quelques débats la résolution amendée comme suit est adoptée.

Résolu que le Sénat est d'opinion que la taxe du revenu intérieur sur le tabac à fumer, le sabac à priser ou les cigares sera réduite, et modifiée dans le délai indiqué par notre loi de la date à laquelle l'acte sera mis en vigueur, il sera alloué un rabais proportionnel sur les taxes qui auront été prélevées sur le stock en mains.

A une heure et demie le Sénat, par un vote de 38 voix contre 12, reprend la discussion du bill relatif au whiskey entreposé.

A deux heures on appelle le bill du service civil. M. Sherman donne avis que dès qu'on en aura fini avec ce bill il appellera le bill du whiskey.

On adopte une résolution de M. Morgan, qui requiert le secrétaire de la Trésorerie de faire connaître au sénat le montant évalué qui sera nécessaire pour rembourser les taxes sur cigares, cigarettes, tabac à priser et à fumer, allumettes et spiritueux distillés, qui auront été perçues sur le stock non consommé, au cas où l'on aboliraît la taxe dont sont frappés ces articles.

Au cours de la discussion du bill du service civil, M. Mahone prononce un discours préparé. Il pense que la meilleure garantie que des fonctionnaires publics puissent offrir au peuple est la responsabilité qu'ils ont devant celui ci. S'il existe des abus, les chefs de l'Exécutif en demeurent responsables, et la réforme ne se pourrait effectuer en interposant un corps irresponsable comme une commission entre eux et leur responsabilité.

Puis il rappelle certaines allusions relatives à lui-même et qu'il trouve dans le compte-rendu de la première semaine de lutte session. M. Beck, le sénateur du Kentucky, s'est emparé d'une phrase circulaire lancée par l'orateur (M. Mahone) comme président du comité d'Etat des Réadjusteurs, et l'a brise, partiellement, pour base de la résolution proposant une enquête où une seule des parties pourait entendre.

M. Beck—Le sénateur pense-t-il qu'on vise à pareille enquête en référant toute cette question à un comité républicain dont le sénateur distingué du Vermont, M. Edmunds, est président?

M. Mahone—Je pense certainement qu'il n'y a pas impartialité dans une proposition tendant à ouvrir une enquête sur certains détails de la campagne électorale en Virginie et non sur d'autres.

Je donne à M. Beck l'assurance que je l'appuierai toujours dans toute mesure constitutionnelle, après pour objet de garantir que élection libre et honnête